



CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du 20 février 2013

Le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni le 20 février 2013 en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard EYSSARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 février 2013

Membres présents : Monsieur Bernard EYSSARD, Maire

Michel CHANCY, Lionel JULLIN, Michel HUT, Dominique UNI, Gisèle VALENTE, Adjoint.

Pierre FEUGIER, Olivier GAILLARD, Sébastien JANY, Jean-Marc LAPIERRE, Sophie MERCIER, Hubert MOTTET, Rosine ROGNIN, Stéphane TOURNOUD.

Membres absents excusés : Monique LARGOT (ayant donné pouvoir à Stéphane TOURNOUD).

Membres absents : Christelle BOINON, Nadine CHAPRE, Patricia DORIA.

Secrétaires : Jean-Marc LAPIERRE, Michel HUT.

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'après avoir reçu les délégués des parents d'élèves il retire le point sur les rythmes scolaires de l'ordre du jour du conseil.

Michel HUT donne lecture d'un courrier qui lui a été adressé par les délégués des parents d'élèves en tant que représentant de la municipalité au conseil d'école, dans laquelle ceux-ci demandent le report de l'application du décret sur les rythmes scolaires à la rentrée 2014.

Dominique UNI a travaillé avec le Directeur de l'école et les institutrices : plusieurs simulations d'horaires ont été réalisées afin de parler concrètement de l'application de la réforme avec tous les acteurs. Le conseil d'école se réunit le 21 février et il se prononcera pour une application à la rentrée 2013 ou à la rentrée 2014. Après quelques échanges, il est décidé de réunir la commission municipale éducation-jeunesse lundi 25 février laquelle fera une proposition qui sera débattue au conseil municipal convoqué pour le 28 février.

1. COMMISSION TRAVAUX

1.1. Restructuration de la mairie

- Intervention en cours de l'entreprise VERMETAL sur la mise en place des rampes dans l'escalier principal.
- Marquage résine de la chaussée différé en l'attente d'une météo plus clémente.
- Reprise de l'étanchéité de la cave située sous l'ex-maison Boniface.
- Problèmes concernant les 5 portes d'accès au bâtiment : portes voilées, défaut d'étanchéité... Une expertise est prévue.
- Parquet salle du conseil : on attend le rendu d'expertise.
-

1.2. Travaux d'assainissement rue des Peupliers

Il s'agit de l'enfouissement de la conduite du SIERG (Center-Parc). La commune saisit cette opportunité pour remplacer la conduite d'eau potable avant que le revêtement de la route soit effectué. Début des travaux le 4 mars ; fin des travaux à la mi-avril.

2. COMMISSION PLU

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que des études complémentaires sont nécessaires pour l'élaboration de notre PLU et ont fait l'objet d'une consultation en vue de la passation d'un marché selon la procédure adaptée.

La mission consiste à élaborer, en concertation avec la Commune, un **Schéma Directeur de Gestion Durable des Eaux Pluviales**. Ce Schéma Directeur devra constituer une aide pour alimenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du futur document d'urbanisme et pour orienter les choix stratégiques de la Commune.

L'objectif est d'étudier et de retranscrire le fonctionnement hydraulique de l'ensemble du territoire communal, ses points forts et ses points faibles.

L'étude se décompose en 4 phases :

Phase 1 : État des lieux – Reconnaissance globale

Phase 2 : Mise en évidence des points de dysfonctionnements

Phase 3 : Impact de l'urbanisation – Proposition d'aménagements pour compenser les impacts

Phase 4 : Zonage Eaux Pluviales et Traduction dans les documents règlementaires du futur PLU.

Huit (8) offres sont parvenues dans les délais. La commission d'ouverture des plis du 21 janvier 2013 à 20h30 a procédé à l'analyse des offres eu égard aux critères énoncés au règlement de la consultation à savoir :

- Prix des prestations - pondéré à 50 %
- Valeur technique des prestations, appréciée au vu du contenu du mémoire justificatif et technique - pondéré à 50 %

L'offre du bureau **PROGEO Environnement** peut être qualifiée d'économiquement la plus avantageuse pour la collectivité et est classée n°1 selon les critères de jugement des offres.

La commission propose donc à l'assemblée délibérante de retenir le bureau PROGEO Environnement pour un montant de 15 520,00 € H.T. **soit 18 561,92 € T.T.C.**

Délibération : Après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, autorise à l'unanimité M. le Maire à signer l'ensemble des pièces du marché correspondant et à le notifier au bureau PROGEO Environnement pour un montant de 15 520,00 € H.T. soit 18 561,92 € T.T.C.

Il a également été fait un point de situation sur les travaux d'élaboration du PLU.

La commission travaille actuellement sur le zonage : il reste à préciser sur la carte de zonage le tracé des limites de chaque zone. La commission travaille également sur le règlement (réunion prévue le 25 mars) et va reprendre le travail sur les OAP (réunion prévue le 11 mars). Un calendrier serré a été programmé sur le Schéma Directeur des E.P., car ses conclusions seront déterminantes pour arrêter les OAP.

L'objectif est que le conseil municipal adopte le projet de PLU d'ici fin juillet 2013. Suivront ensuite huit mois de démarches administratives (dont l'enquête publique) : le PLU pourrait donc être définitivement adopté en mars 2014.

3. COMMISSION RESSOURCES

3.1. Présentation des comptes administratifs :

■ CCAS :

Prévision budgétaire :	5 500.00
Recettes :	4 124.00
Dépenses :	4 668.69
Résultat de l'exercice :	- 544.69
Report du résultat de 2011 :	1 520.16
Résultat cumulé :	975.47

■ Accueil de loisirs :

Prévision budgétaire :	75 615.00
Recettes :	71 251.64
Dépenses :	70 591.85
Résultat de l'exercice :	659.79
Report du résultat de 2011 :	3 606.93
Résultat cumulé :	4 266.72

■ Budget de l'eau :

<i>Fonctionnement</i>	
Prévision budgétaire :	252 842.00
Recettes :	202 632.44
Dépenses :	166 849.39
Résultat de l'exercice :	35 783.05
Report du résultat de 2011 :	43 469.37
Résultat cumulé :	79 252.42

<i>Investissement</i>	
Prévision budgétaire :	167 239.00
Recettes :	57 787.75
Dépenses :	74 671,21
Résultat de l'exercice :	-16 883.46
Report du résultat de 2011 :	36 811,02
Résultat cumulé :	19 927,56

Emprunt en cours de négociation pour 200 000 €

■ Budget de la commune :

<i>Fonctionnement</i>		<i>Investissement</i>	
Prévision budgétaire :	2 005 799.00	Prévision budgétaire :	1 737 856.00
Recettes :	1 290 604.54	Recettes :	370 551.33
Dépenses :	1 002 706.44	Dépenses :	1 075 865.15
Résultat de l'exercice :	287 898.10	Résultat de l'exercice :	- 705 313.82
Report du résultat de 2011 :	762 996.60	Report du résultat de 2011 :	447 510,52
Résultat cumulé :	1 050 894.70	Résultat cumulé :	- 257 803,30

3.2. Réunions sur la préparation du budget 2013

➤ Commission Ressources

27 février 20 h : CCAS – Accueil de loisirs

6 mars 20 h : Budget de l'eau

13 mars 20 h : Budget de la commune

➤ Conseil municipal

19 mars 20h30 : Conseil municipal «huis clos » (Présentation de budget)

26 mars 20h30 : Conseil municipal public (Vote du budget)

4. COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

Dominique UNI attire l'attention du conseil municipal sur les capacités d'accueil de l'accueil péri-scolaire. Actuellement la structure sur le plan de l'encadrement est prévue pour 50 enfants. Or ce nombre est souvent dépassé du fait d'un très faible effectif en étude surveillée : c'est notamment le cas le lundi, le mardi et le jeudi.

Il faudrait porter la capacité d'accueil à 60 enfants, ce qui entraînerait deux conséquences imposées par la CAF pour continuer à recevoir la subvention versée par cet organisme :

- la directrice Françoise DAMIER ne pourrait plus avoir une fonction d'animatrice.
- il faudrait embaucher deux animateurs, soit un coût pour la commune d'environ 8640 € par an.

Par ailleurs, cette proposition faciliterait la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Le conseil donne un accord de principe, mais la proposition devra être examinée et tranchée lors du débat budgétaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.